

# SYMISOA

## RAPPORT D'ACTIVITE 2020



SYndicat MIxte des rivières du SOrnin et de ses Affluents

321 rue de Marcigny – 42720 POUILLY/CHARLIEU  
Tél. : 04.77.60.97.91 – [www.symisoa.fr](http://www.symisoa.fr)



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable



REGION  
BOURCOGNE  
FRANCHE  
COMTE

avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)



Loire  
LE DÉPARTEMENT



# Le contexte

## LE BASSIN VERSANT DU SORNIN

Le bassin versant du Sornin se situe à la jonction administrative de trois départements (Rhône, Saône-et-Loire, et Loire) et de deux régions (Bourgogne et Rhône-Alpes). La vallée du Sornin est une région rurale faiblement urbanisée. L'élevage du Charolais est l'activité agricole prépondérante.

Il est délimité à l'Est et Nord-Est par les massifs du Haut-Beaujolais, à l'Ouest par les vallons du Brionnais et au sud-est par la Plaine du Roannais.

De par sa localisation et son potentiel biologique, le Sornin est un élément majeur dans le plan de renaturation du bassin de la Loire. Cette rivière est le dernier affluent du fleuve Loire avant le barrage de Villerest, elle est le site d'accueil pour la reproduction des poissons migrateurs (Lamproie marine).

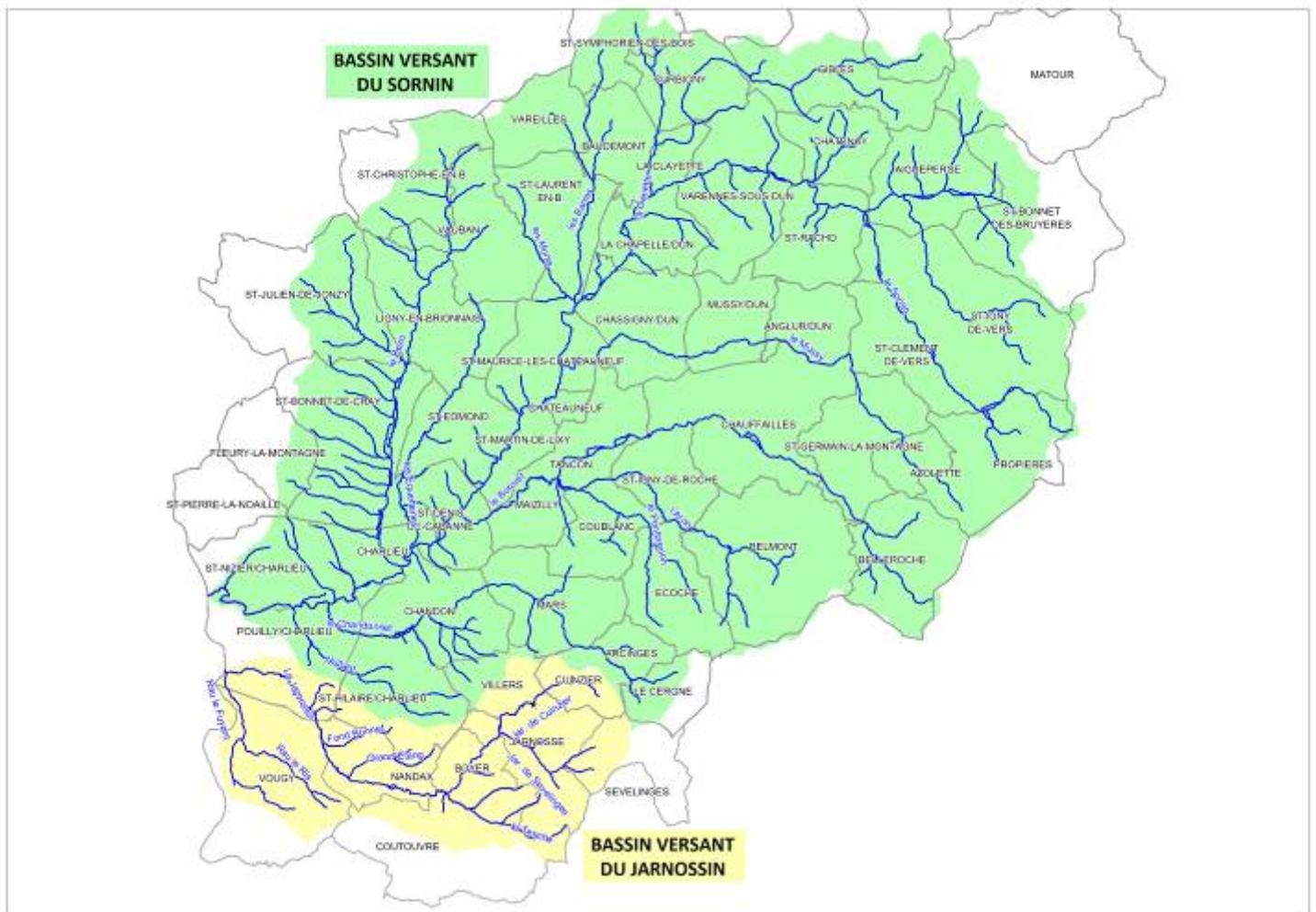


**CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIF DU BASSIN VERSANT DU SORNIN**

## HISTORIQUE DES DEMARCHES DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

L’effort constant pour le respect de l’environnement, émanant des collectivités locales, s’est heurté à des problèmes de gestion à l’échelle du bassin versant et ne suffisait plus à enrayer les signes d’altération des cours d’eau. C’est pourquoi la mise en place d’un syndicat de rivière – le SYMISOA – et l’élaboration d’un contrat de rivière se sont avérés nécessaires pour répondre aux enjeux à l’échelle du bassin versant et pour coordonner une politique dynamique de protection et de gestion du Sornin et de ses affluents.

Un premier contrat de rivière a été signé le 5 septembre 2008, et s’est terminé administrativement en septembre 2013. L’étude bilan/évaluation/prospective s’est déroulée de 2013 à 2015. Elle a notamment permis d’acter la volonté des différents partenaires de poursuivre les efforts de restauration des milieux aquatiques à travers un 2<sup>nd</sup> contrat de rivière, et la volonté de mettre en place un programme commun avec le bassin versant voisin du Jarnossin.



En parallèle, l’ensemble des EPCI situés sur le bassin versant du Sornin ont adhéré au SYMISOA (dès 2008 pour Charlieu Belmont Communauté, la Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais et la Communauté de communes de Semur en Brionnais, et 2017 pour la Communauté de communes Saône Beaujolais qui contribuait au SYMISOA auparavant par le biais d’une convention annuelle).

Le contrat de rivière Sornin Jarnossin a été signé le 20 juin 2017 pour 5 ans. L’année 2020 est à cheval sur la 3<sup>ème</sup> et la 4<sup>ème</sup> année du programme d’actions du contrat de rivière.

## RAPPEL DES PRINCIPAUX ENJEUX IDENTIFIES SUR LE TERRITOIRE

L'étude bilan du 1<sup>er</sup> contrat de rivière a permis d'actualiser les enjeux du territoire :

Thématique	Enjeu
La qualité de l'eau	La réduction de l'impact de la pollution domestique
	La limitation de la présence de pesticides dans l'eau
	La réduction de l'impact de la pollution diffuse agricole
	Le suivi de la qualité des eaux
La gestion morphologique et écologique des milieux	La restauration et l'entretien de la ripisylve, du lit et des berges
	Le maintien ou amélioration des populations salmonicoles
	La préservation et restauration des zones humides
	La lutte contre les espèces envahissantes
Le risque inondation	Le développement de la conscience du risque
	La réduction du risque
La ressource en eau	La préservation de la ressource en eau en conciliant usages et milieu naturel
	La non dégradation voir l'amélioration des débits d'étiage
La mise en valeur des cours d'eau et du patrimoine associé	La reconnaissance des rivières comme élément de la qualité de vie locale
	La valorisation du potentiel touristique des milieux aquatiques
L'animation et la communication	L'incitation au changement de pratiques
	Le développement d'une culture de l'eau sur le territoire

## PRESENTATION DE L'EQUIPE D'ANIMATION

Au 20/01/2021, la cellule animation du syndicat est composée de :

### **Céline DEHAVANNE**



Directrice – Chargée de mission du contrat de rivière

1 ETP – Titulaire FPT

→ pilotage du contrat de rivière / animation de la concertation

→ préparation et suivi des études et travaux externalisés

→ mise en œuvre des actions de communication

→ appui aux communes (AEP, assainissement, inondations, zéro phyto...)

→ gestion administrative, financière et RH du syndicat

### **Jérôme DERIGON**



Technicien de rivière

1 ETP – Titulaire FPT

→ préparation et suivi des études et travaux externalisés

→ conception et suivi des travaux en régie (encadrement de l'équipe)

→ sensibilisation / négociations avec les riverains

→ conseil aux élus et riverains

→ suivi de l'état des cours d'eau

### **Enzo FOUILLET**



Technicien de rivière

1 ETP – Contractuel FPT

→ sensibilisation / négociations avec les riverains

→ conception et suivi des travaux en régie (entretien/mise en défens/renouée)

→ conseil aux élus et riverains

→ suivi de l'état des cours d'eau

### **Sophie DEFOND**



Secrétaire comptable

0,5 ETP – Titulaire FPT

→ réalisation des opérations comptables

→ gestion des paies

→ transmission des actes au Trésor Public et en Préfecture

→ secrétariat

## PRESENTATION DE L'ÉQUIPE RIVIERE

Au 20/01/2020, l'équipe rivière est composée de 4 agents :



**Quentin MATTRAY**

Chef d'équipe  
1 ETP – Titulaire FPT



**Dimitri BERGER**

Agent d'entretien et de restauration de cours d'eau  
1 ETP – Titulaire FPT



**Corentin THORAL**

Agent d'entretien et de restauration de cours d'eau  
1 ETP – Contractuel



**Thé KRZEMINSKI**

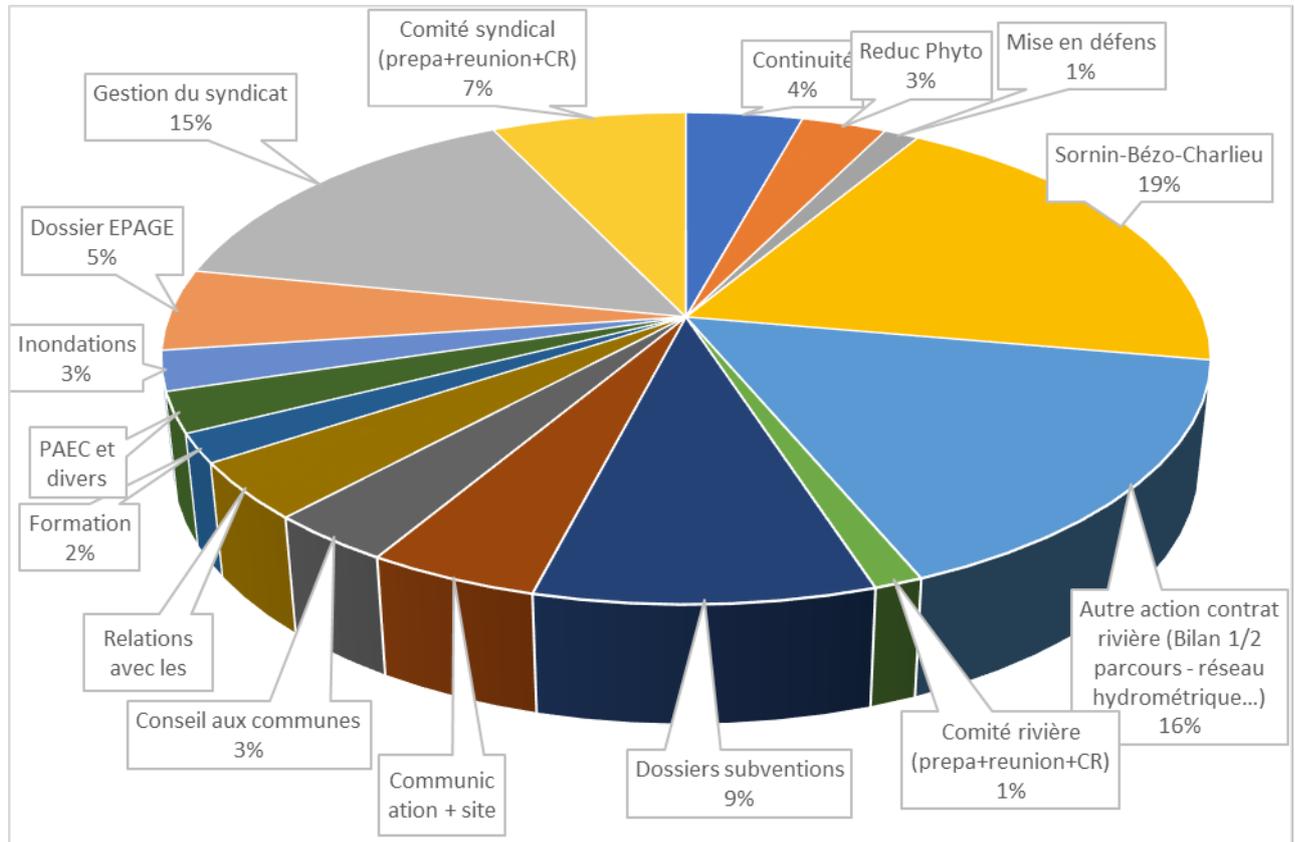
Agent d'entretien et de restauration de cours d'eau  
1 ETP – Poste en insertion (PEC)

L'équipe rivière accueille régulièrement des stagiaires.

## LES ACTIVITES DE LA CELLULE ANIMATION EN 2020

### ➔ Répartition du temps de travail des postes d'animation :

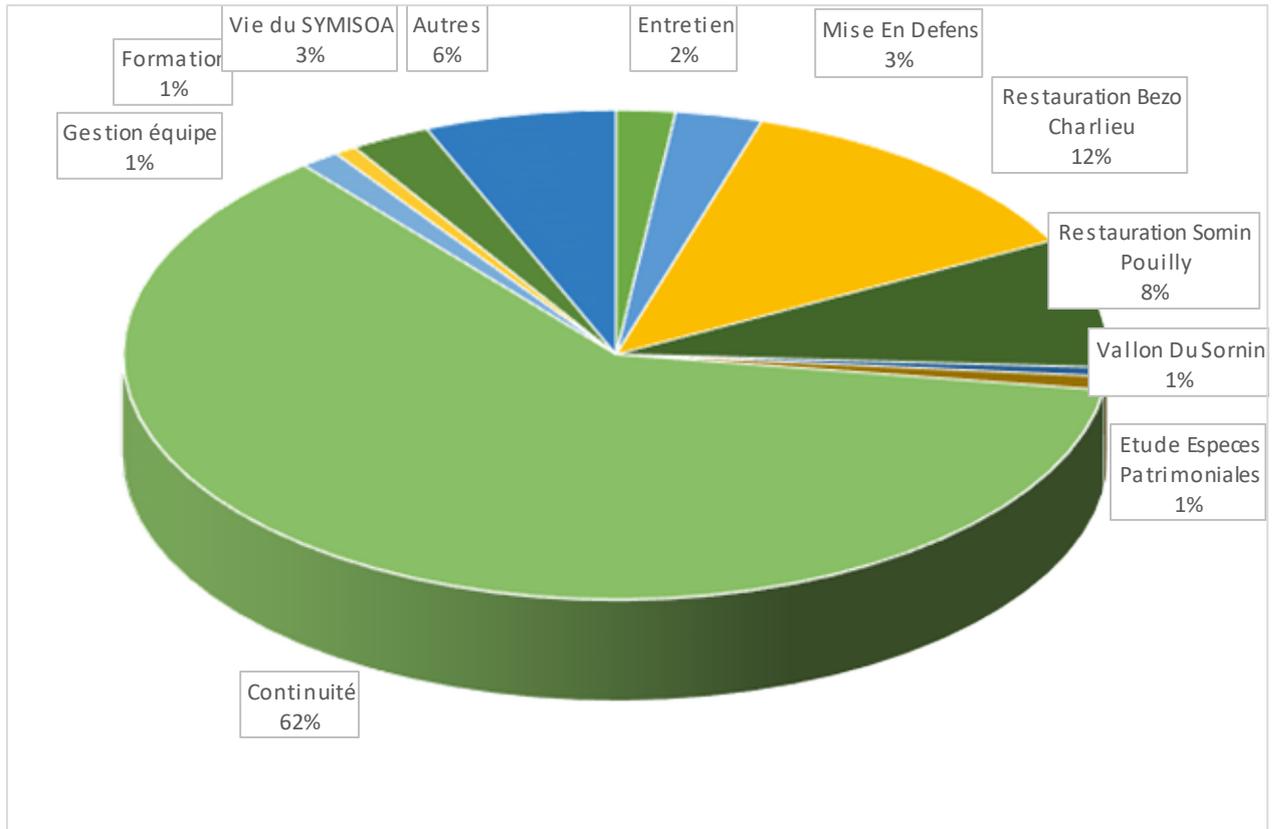
Directrice / Chargée de mission (C. Déchavanne) :



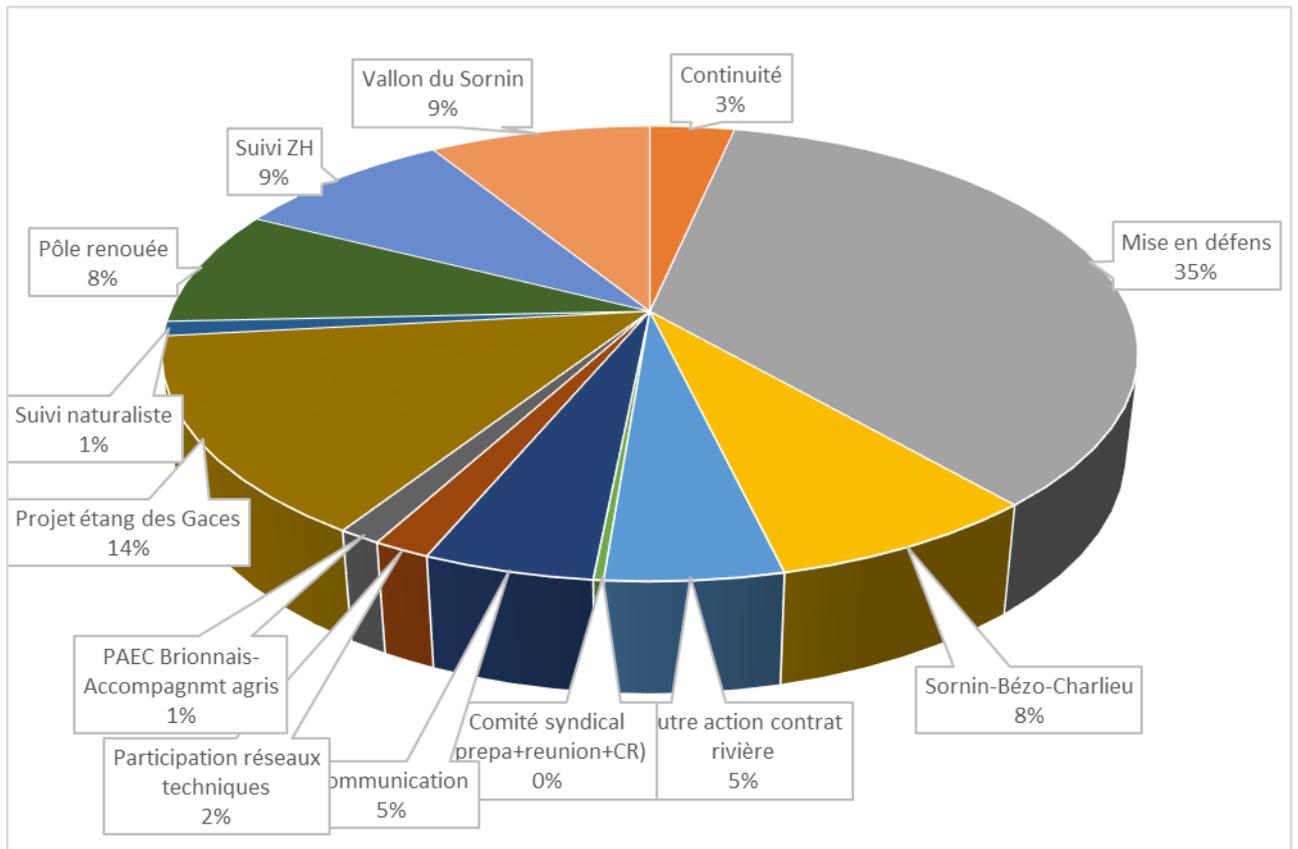
*Au total, les actions directes de mise en œuvre du contrat de rivière représentent 64% du temps de travail.*

*La seconde activité la plus consommatrice de temps étant la gestion humaine, administrative et financière du syndicat (22%).*

Technicien de rivière (J. Derigon) :



Technicien de rivière (E. Fouillet) :



Secrétaire comptable à mi-temps (S. Defond) :

Le temps de travail de Sophie DEFOND se répartit entre la gestion comptable (68%), la gestion de la paie et du suivi administratif du personnel (30%), et du secrétariat (2%).

➡ **Le comité de rivière :**

En 2020, le comité de rivière Sornin Jarnossin devait se réunir en décembre (3/12/2020), mais a dû être reporté du fait du contexte sanitaire. Une grande partie des membres du comité n’ayant pas un accès facile aux outils informatiques et à une connexion internet permettant d’envisager une réunion en visio efficace.

La réunion devrait se tenir au printemps 2021, si les conditions le permettent. L’ordre du jour portera sur le bilan des actions 2020, les projets 2021, ainsi qu’un bilan à mi-parcours du contrat de rivière.

➡ **Les autres actions d’animation en 2020 :**

La crise sanitaire a fortement perturbé les actions d’animations qui étaient prévues. Néanmoins, les actions suivantes ont été mises en œuvre :

- Les démarches de concertation pour la mise en œuvre du contrat de rivière
- Réunions de travail avec les partenaires techniques
  - DDT, AFB, Agence de l’Eau, Conseils Régionaux et Conseils Départementaux sur le programme ‘continuité’, le programme de mesures du futur SDAGE, la mise en œuvre de la compétence GEMAPI et la révision de l’arrêté cadre sécheresse dans le Rhône (5 réunions en 2020)
  - Roannais Agglomération : suivi du contrat Vert et Bleu avec la Région AURA et l’Agence de l’Eau (2 réunions : un comité technique et un comité de pilotage)
  - SHNA et FNE 42 sur le volet biodiversité
  - FDPPMA pour le suivi piscicole et les actions de renaturation
  - FNE 42 sur le volet Zéro Phyto : principalement, travail en commun sur le projet de guide à destination des particuliers
- Rencontre des propriétaires et/ou exploitants pour négocier et préparer les travaux de mise en défens et de restauration de la continuité écologique
- Participation aux réunions et rendez-vous sur le projet de restauration du Bézo et de l’étang des Gaces à Charlieu, avec mise en œuvre de la démarche de dialogue territorial en parallèle des études techniques sur l’année 2020 (une douzaine de jours consacrés à la concertation + 8 réunions : comités de pilotage, comités techniques, conseils communautaires...)

- Participation aux réunions de concertation concernant le projet de valorisation du Mont St Rigaud (zone des sources du Sornin) porté par la Communauté de Communes Saône Beaujolais

- L'animation du comité syndical du SYMISOA

5 réunions du comité syndical en 2020

- Les PAEC

Il n'y a pas plus de possibilité de contractualisation de MAEC depuis 2018 sur les 3 PAEC en vigueur sur le bassin versant Sornin Jarnossin. L'année 2020 a ainsi été consacrée au suivi des exploitants engagés, et à la participation aux différentes réunions de coordination des 3 projets (5 réunions de comité technique et comité de pilotage en 2020). Suite au départ de la technicienne zones humides et agriculture en septembre 2017, les PAEC ont été repris par la chargée de mission du contrat de rivière, et par le 2<sup>nd</sup> technicien de rivière qui a également repris le volet zones humides.

Etant donné le contexte sanitaire, aucune animation PAEC n'a été organisée en 2020.

*RAPPEL : Le bilan des campagnes 2016 et 2017 sur les 3 PAEC du bassin Sornin et Jarnossin :*

- 2 campagnes d'engagement : 2016 et 2017
- 30 exploitations diagnostiquées
- 20 exploitations engagées en MAEC ZH ou ripisylve
- Enveloppe attribuée pour les MAEC sur le territoire :
- Surface de ZH engagée : 385 ha (8.4% de la surface de ZH du territoire)
- Linéaire de ripisylve engagé : 17 km

*Globalement, les dysfonctionnements administratifs et les enveloppes financières revues à la baisse ont fortement pénalisé la mise en œuvre du dispositif, malgré une réelle ouverture des exploitants au projet et une animation efficace sur le terrain.*

- Les démarches zéro phyto

L'accompagnement des démarches zéro phyto s'est poursuivi en 2020.

- **Sensibilisation et accompagnement des communes :**

Accompagnement de plusieurs communes pour des projets de végétalisation de cimetière (St Martin de Lixy et Vauban).

- **Sensibilisation du grand public :**

- Rédaction d'un guide pour les particuliers « zéro phyto et biodiversité » - Partenariat avec FNE Loire (plan Eco-phyto) : parution janvier 2021
- Aucun atelier pratique n'a pu avoir lieu du fait du contexte sanitaire

▪ La participation à la concertation sur les projets d'urbanisme

Le SYMISOA n'a participé à aucune réunion de concertation 'urbanisme' en 2020. Par contre, un suivi du PCAET Charlieu Belmont a démarré en 2020.

▪ Le suivi des projets d'assainissement des communes

Les communes suivies en 2020 : St Maurice les Châteauneuf, Maizilly, Cuinzier, Vareilles, Vauban, Chauffailles et Coublanc. Le SYMISOA participe également aux réunions de suivi de la gestion des boues d'épuration, réalisée par Charlieu Belmont Communauté.

▪ Le suivi de la gestion AEP sur le bassin versant

Participation aux assemblées générales du SIEVS (syndicat des eaux de la vallée du Sornin, principale structure gestionnaire de l'eau potable sur le bassin versant), et aux réunions de travail sur l'actualisation du schéma directeur.

▪ L'animation auprès du monde de la pêche

Participation aux assemblées générales de certaines AAPPMA (Chauffailles, Charlieu).

▪ La participation aux réseaux techniques, aux sollicitations des partenaires, aux colloques en lien avec les activités du syndicat

La cellule animation poursuit son implication dans différents réseaux :

- Cellules ASTER 42 et 71
- Groupes de travail 'plantes invasives' (42 et 69)
- Démarches zones humides (avec le CEN Bourgogne et le CEN Rhône Alpes)
- ARRA<sup>2</sup>, RGMA
- Groupes de travail 'continuité' organisés par les DTT et les départements
- Réseau de suivi de la qualité des cours d'eau du Département de la Loire
- Diverses commissions de l'Agence de l'Eau

## LES TRAVAUX REALISES EN 2020

L’année 2020 a permis de mettre en œuvre les opérations inscrites au contrat de rivière Sornin Jarnossin sur le bassin versant du Sornin (Contrat signé en juin 2017), ainsi que quelques opérations hors contrat.

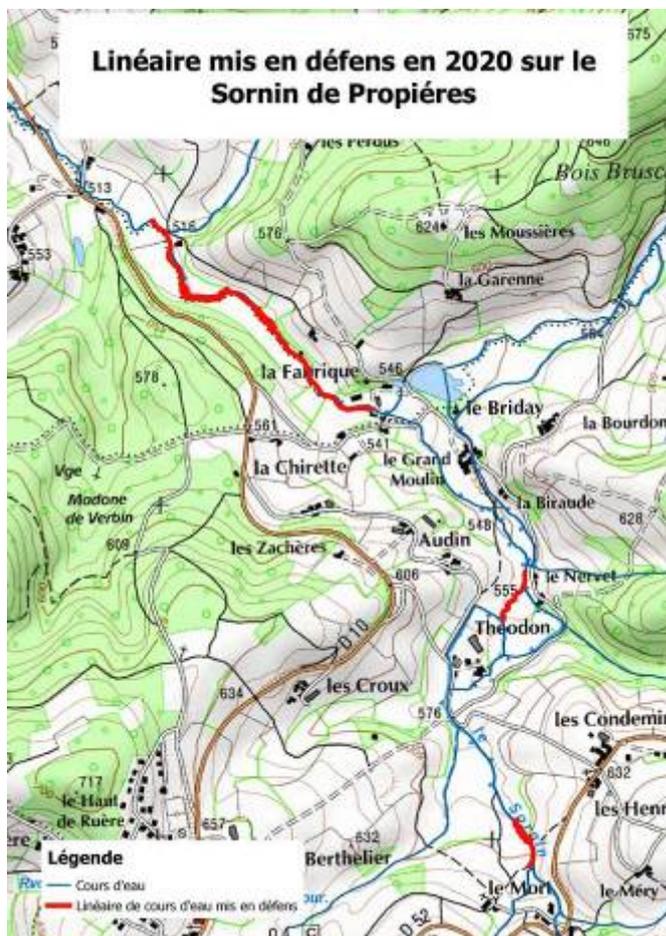
### ➔ Entretien des cours d’eau (action B111 du contrat de rivière)

L’entretien des secteurs à enjeux humains et des secteurs précédemment aménagés par le SYMISOA a été réalisé par l’équipe rivière, avec l’appui ponctuel de prestataires.

Des interventions ont notamment été nécessaires sur le Sornin à St Denis de Cabanne, Charlieu, Pouilly/Charlieu, St Maurice les Châteauneuf, La Chapelle/Dun et Aigueperse, sur le Botoret à Chauffailles, Maizilly et St Denis de Cabanne, sur le Bézo à Ligny en Brionnais et St Bonnet de Cray, sur l’Aaron à Coublanc, et sur le Chandonnet à Arcinges, Mars, Chandon et Pouilly/Charlieu.

### ➔ Mise en défens et reconstitution de la ripisylve (action B112 du contrat de rivière)

L’année 2020 a permis de terminer la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux de mise en défens et de plantations sur le Sornin de Propières, à St Igny de Vers, St Clément de Vers et Propières.



L’équipe rivière du SYMISOA a ainsi réalisé en 2020 sur ce programme :

- 1700 ml de clôtures
- Plantation de 900 arbres et arbustes
- Les abreuvoirs et passerelles sur ces secteurs avaient été réalisés à l’été 2019

➤ **Mettre en conformité la digue du Bézo à Charlieu** (action hors contrat de rivière)  
et **restaurer le Bézo dans le même secteur** (action B113-3 du contrat de rivière)

L'étude de mise en conformité de la digue s'est poursuivie en 2020. C'est le cabinet ISL Ingénierie qui a été mandaté sur cette étude qui comporte plusieurs phases :

- Diagnostic de l'ouvrage existant
- Proposition de scénarios pour sa mise en conformité
- Etude de dangers de la solution retenue
- Maîtrise d'œuvre des travaux

En parallèle, l'étude du projet de restauration du tronçon du Bézo longeant la digue a démarré en 2020 (confiée également à ISL Ingénierie).

L'année 2020 a permis de terminer les phases de diagnostic (digue + cours d'eau), et de proposer des scénarios pour mettre en conformité la digue et restaurer le cours d'eau.



Pour compléter et enrichir ces approches techniques, une démarche de dialogue territorial a été engagée en 2020 : elle a permis de mobiliser de nombreux acteurs (élus, agents des collectivités, associations, riverains...) et de faire émerger les multiples enjeux associés au projet. Cette démarche sera poursuivie en 2021 pour enrichir le scénario validé par le comité de pilotage.

➤ **Restauration et valorisation du Botoret à Chauffailles** (action B113-7 du contrat de rivière)



La dernière phase de cette action concerne la réalisation d'une étude pour mettre en conformité la prise d'eau de l'étang de Chauffailles et améliorer les écoulements du ruisseau du Foulon (petit affluent du Botoret) rue du Châtillon à Chauffailles.

Cette étude a été lancée en novembre 2020 : c'est le cabinet Réalités Environnement qui a été mandaté. Le rendu de cette étude est attendu au printemps 2021.

## ➔ **Restauration de la continuité écologique** (action B115-1 du contrat de rivière)

L'année 2020 a vu la suppression de 2 ouvrages situés sur le Sornin à St Maurice les Châteauneuf (seuil « Choultant ») et sur l'Aaron à Belmont (seuil « La Roche ») :

L'effacement du seuil « Choultant » a été accompagné par l'installation de clôtures, d'abreuvoirs et de plantations sur environ 1km à St Maurice les Châteauneuf, afin d'accompagner le réajustement de la rivière, de restaurer l'état des berges (ripisylve) et de permettre l'exploitation agricole des prairies riveraines dans de bonnes conditions.



L'effacement du seuil « La Roche » a consisté au remplacement d'une buse de franchissement d'une voirie communale par un pont en U retourné, qui ne crée plus d'obstacle dans la rivière.



L'étude externalisée portant sur la restauration de la continuité écologique au niveau de 11 ouvrages complexes, confiée au cabinet CESAME, s'est poursuivie en 2020 (diagnostic des ouvrages et pistes d'aménagement).

Enfin, l'étude de 2 projets a été réalisée en interne en 2020, pour restaurer la continuité au niveau de 2 ouvrages : un seuil sur le Botoret à l'amont de Chauffailles (« le Foulon ») et une buse communale située sur le Chandonnet à Arcinges. Les travaux sur ces 2 ouvrages sont programmés en 2021.

➔ **Fauche des foyers stratégiques de renouée** (action B131-1 du contrat de rivière)

La poursuite des campagnes de fauche répétées a eu lieu sur les 2 secteurs ciblés au programme du contrat de rivière : le foyer de renouée situé sur la berge du stade le long du Sornin à St Maurice les Châteauneuf, et les foyers situés le long du Botoret en centre ville de Chauffailles. L'équipe est intervenue 7 fois sur chaque foyer de mai à novembre, avec fauche à la débroussailleuse, puis collecte soigneuse et export des tiges coupées.

➔ **Lutte contre les ragondins** (action B132 du contrat de rivière)

Poursuite du partenariat avec les fédérations de chasse et les piégeurs, pour organiser des campagnes de piégeage, rémunérer les piégeurs en Saône et Loire et prêter des cages aux piégeurs locaux sur demande.

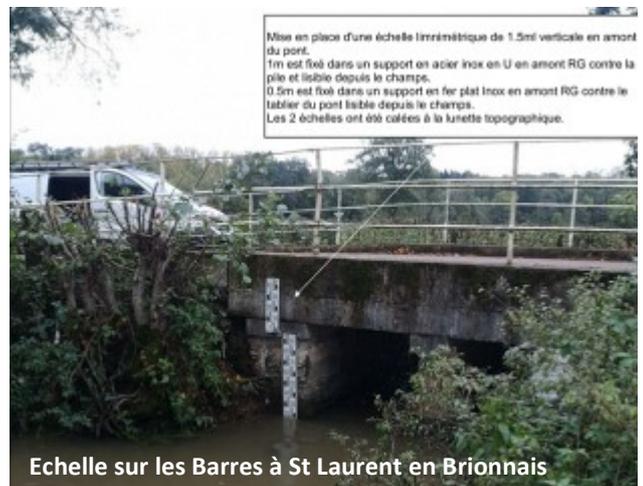
Cependant la campagne de collecte 2020 a été perturbé par la crise sanitaire. Nous ne disposons donc pas de bilan chiffré pour cette année.

➔ **Réseau de suivi des débits** (action B311 du contrat de rivière)

Poursuite de l'exploitation du dispositif composé de 3 stations de suivi automatiques qui fait l'objet d'un contrat de maintenance (interventions préventives trimestrielles) et d'un contrat d'abonnement à la plate forme de mise à disposition et de stockage des données.

La plate forme de suivi accessible à l'adresse suivante : <https://ceneau.com/app/fr/superviseur/donne> donne accès en temps réel aux hauteurs d'eau et aux températures (contacter le SYMISOA pour les codes d'accès).

Pour compléter le réseau, 10 échelles limnimétriques ont été installées sur le Sornin et ses affluents.



➔ **Etude des espèces patrimoniales** (action B114 du contrat de rivière)

La SHNA (Société d'Histoire Naturelle d'Autun) a poursuivi ses inventaires naturalistes en 2020 : état des lieux naturaliste sur les secteurs de projets à venir.

Les rapports d'étude sont accessibles sur le site internet du syndicat ([www.symisoa.fr](http://www.symisoa.fr), rubrique « NOS ACTIONS » → « ETUDES »).

## ➤ **Préserver les zones humides** (actions B122 et B123 du contrat de rivière)

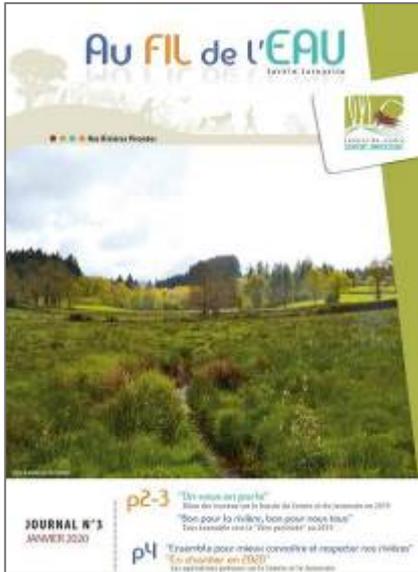
Le projet de restauration de l'étang des Gaces à Charlieu, et de la queue de l'étang, a été précisé en 2020 : établissement des devis, demandes de subventions et démarches administratives. Les autorisations et subventions ont été accordées, mais les contraintes météo ont nécessité le report des travaux en 2021.



Le projet consiste en la restauration des berges de l'étang (terrassement en pentes douces), en la pose de clôture et l'aménagement d'abreuvoirs déportés (pompes à museau) afin de préserver les berges du piétinement et d'améliorer la qualité de l'eau. Des plantations seront également faites, ainsi que l'aménagement de pontons bois pour permettre un accès des pêcheurs sans détériorer les berges de l'étang.

## LES ACTIONS DE COMMUNICATION REALISEES EN 2020

Ce volet du programme a été particulièrement pénalisé par la crise sanitaire, empêchant l'organisation d'événements, et les interventions dans les écoles.



Janvier 2020 : sortie du 3<sup>ème</sup> numéro du bulletin d'information du contrat de rivière Sornin Jarnossin « Au fil de l'eau », ainsi que d'une page de synthèse proposée à toutes les communes comme insertion dans les bulletins municipaux

De septembre 2019 à juin 2020 : 2<sup>ème</sup> année du programme de sensibilisation des scolaires (malgré le contexte : 14 animations – 11 écoles – 294 enfants), avec des animations sur la découverte des rivières, le cycle de l'eau, le jardinage au naturel, les haies et la biodiversité...



En juillet : rediffusion des 10 émissions sur les thématiques de l'eau et des rivières, enregistrées avec Radio Cactus (radio locale).



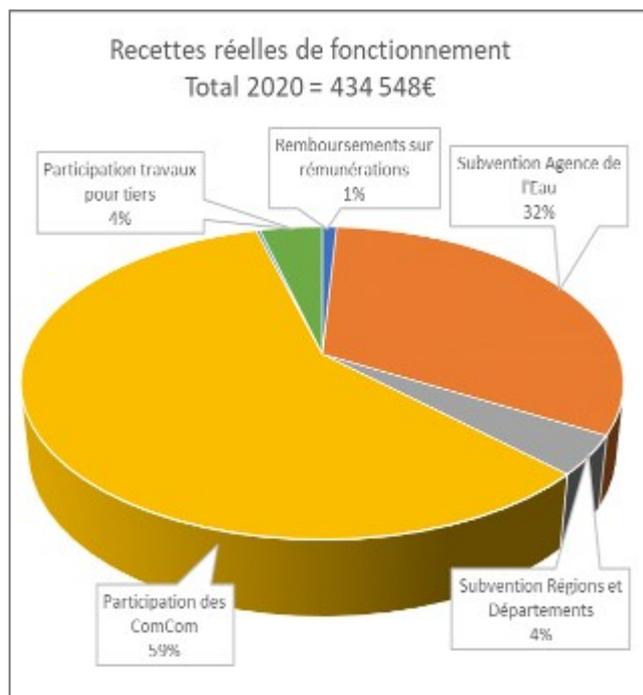
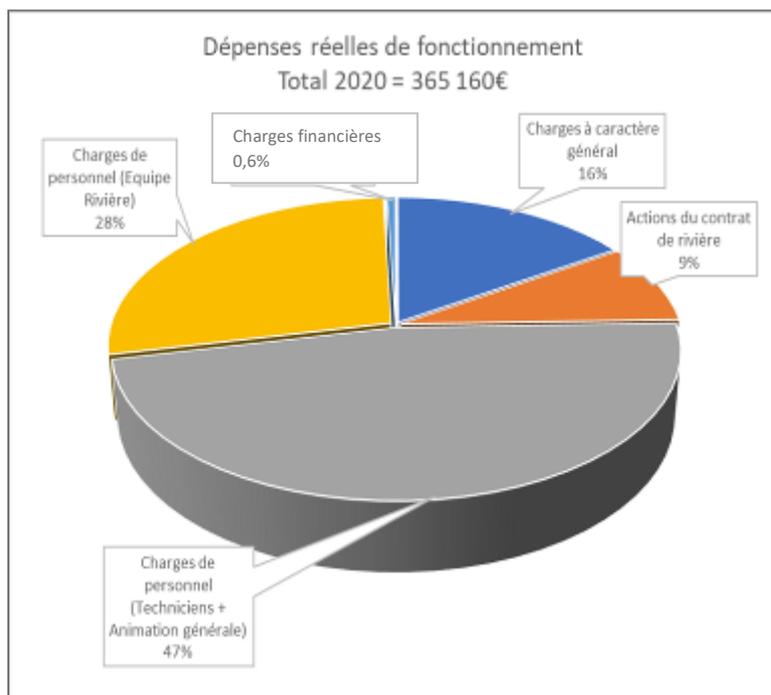
Toute l'année : mise à jour du site internet du SYMISOA : [www.symisoa.fr](http://www.symisoa.fr)

Actualisation du site tous les 15 jours en moyenne, avec diffusion d'une newsletter (4 newsletters diffusées en 2020)

Installation de panneaux d'information sur les différents chantiers en cours

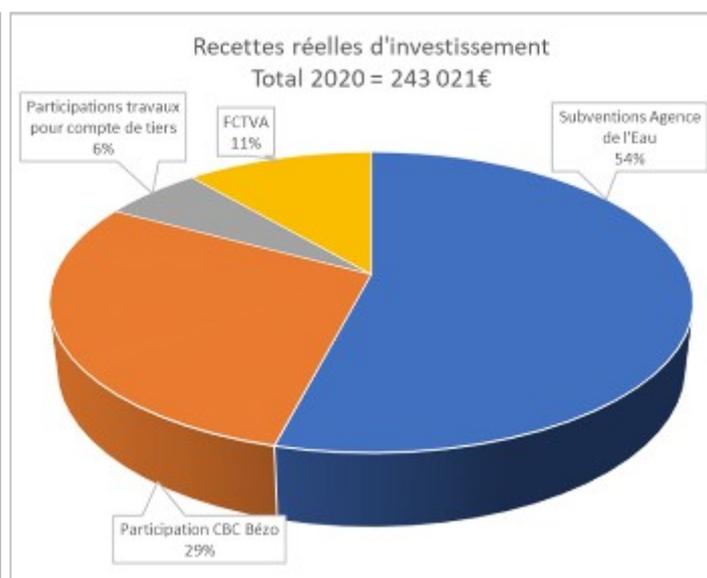
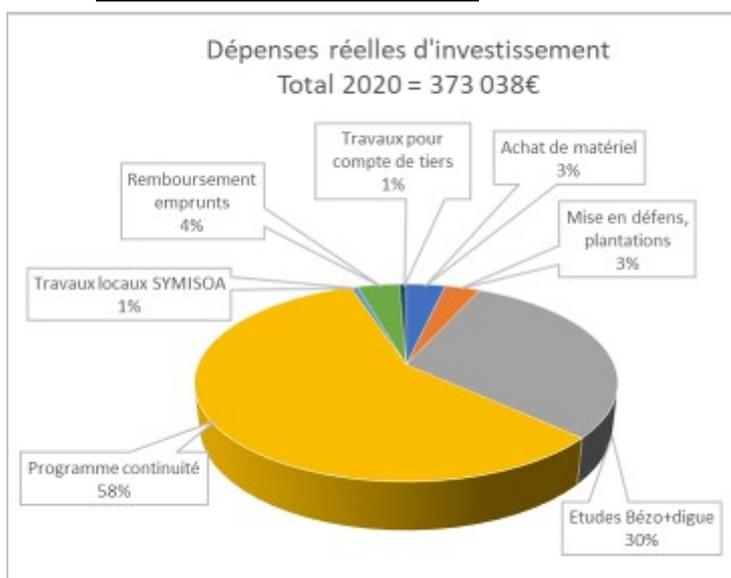
## BILAN FINANCIER DE L'ANNEE 2020

### SECTION DE FONCTIONNEMENT



Les actions du contrat de rivière inscrites en fonctionnement comportent les dépenses de communication (dont les animations scolaires et les actions de sensibilisation au zéro-phyto), le fonctionnement du réseau de suivi hydrologique, ainsi que les petites fournitures des travaux réalisés par l'équipe. Le coût de l'équipe rivière correspond également intégralement à des travaux d'entretien, de mise en défens et de plantations, inscrits au contrat de rivière.

### SECTION D'INVESTISSEMENT



De nombreuses subventions sont à percevoir en 2021. Elles correspondent à des travaux ou études en cours et non achevés fin 2020. Ce qui explique le 'déficit' de recettes réelles d'investissement au regard des dépenses réalisées.

**Détail du coût et du plan de financement des actions terminées en 2020 :****➤ Programme d'entretien 2019 (actions B111 du contrat de rivière)**

Dépenses réalisées (exercices 2019 et 2020) :	43 446€ HT
- Agence de l'eau :	16 080€ (solde à percevoir)
- Conseil Départemental 42 :	6 400€ (solde à percevoir)
Autofinancement :	20 966€ (48%)

SUBVENTIONS

**➤ Programme d'entretien 2020 (actions B111 du contrat de rivière)**

Dépenses réalisées (exercice 2020) :	40 440€ HT
- Agence de l'eau :	16 080€ (solde à percevoir)
- Conseil Départemental 42 :	9 525€ (solde à percevoir)
Autofinancement :	14 835€ (37%)

SUBVENTIONS

**➤ Mise en défens – Tranche 1 Sornins amont (action B112 du contrat de rivière)**

Dépenses réalisées (exercices 2018, 2019 et 2020) :	219 027€ HT
- Agence de l'eau :	126 982 € (solde à percevoir)
- Conseil Départemental 42 :	16 912 €
Autofinancement :	75 133 € (34%)

SUBVENTIONS

**➤ Effacement du seuil « Choultant »**

Dépenses réalisées (exercice 2020) :	20 368€ HT
- Agence de l'eau :	9 543 € (solde à percevoir)
- Région Bourgogne Franche Comté :	10 184 € (solde à percevoir)
Autofinancement :	641 € (#0%)

SUBVENTIONS

**➤ Effacement du seuil « La Roche »**

Dépenses réalisées (exercice 2020) :	117 831€ HT
- Agence de l'eau :	94 265 €
- Région AURA :	23 663 € (solde à percevoir)
Autofinancement :	97 € (#0%)

SUBVENTIONS

**➤ Programme de communication 2019 (action C2 du contrat de rivière)**

Dépenses réalisées (exercice 2018 et 2019) :	10 002 € TTC
(outils de communication : 3 102€ + animations scolaires : 6 900€)	
- Agence de l'Eau :	5 581€ (solde à percevoir)
Autofinancement :	4 421 € TTC (44%)

SUBVENTIONS

**➤ Fonctionnement du réseau de suivi des débits 2020 (actions B311 du contrat de rivière)**

Dépenses réalisées (exercice 2020) :	12 609 € TTC
- Agence de l'eau :	5 400 € (solde à percevoir)
Autofinancement :	7 209 € (57%)

SUBVENTIONS

## BILAN ET PERSPECTIVES

### Les perspectives 2021 :

Sous réserve des conditions sanitaires, le programme 2021 comporte les actions suivantes :

- Poursuite des travaux prévus au contrat de rivière :
  - o programme d'entretien,
  - o fauche des foyers de renouée du japon,
  - o mise en défens et restauration de la ripisylve sur les Sornins amont et sur les secteurs à enjeux patrimoniaux (petits affluents hébergeant des populations d'écrevisses à pattes blanches),
  - o poursuite de l'étude externalisée sur une dizaine d'ouvrages complexes à aménager /effacer pour restaurer la continuité écologique et réalisation en interne des études préalables des ouvrages simples,
  - o effacement d'un ouvrage sur le Chandonnet à Arcinges et de 2 ouvrages sur le Botoret à Chauffailles,
  - o travaux de restauration de l'étang des Gaces à Charlieu
  - o étude hydraulique préalable aux travaux de restauration des berges du Sornin à Pouilly/Charlieu (secteur camping – terrain de foot)
- Poursuite de l'étude sur la digue du Bézo et la renaturation du cours d'eau prévue au contrat de rivière : phases AVP puis PRO + procédures administratives + demandes de subventions.
- Organisation d'une journée de sensibilisation à la problématique de la renouée du japon, à destination des entreprises de TP et des agents des communes.
- Préparation du projet de restauration du vallon du Sornin à Propières, en collaboration avec le CNPF et la Communauté de communes Saône Beaujolais, ainsi que les acteurs locaux intéressés par le projet.
- Poursuite des actions de communication : programme scolaire, site Internet, bulletin d'information annuel...

A Pouilly/Charlieu, le 25/01/2021

Le Président, Michel LAMARQUE

